

Lettre ouverte aux futurs députés

Avec le collectif " Protégeons Masseube"



Lettre ouverte aux futurs députés

Dans le Gers, à Masseube 32140, se projette la construction d'un centre de tri inter départemental au coeur du village.tte

Desservi par des routes départementales !

Sans possibilité de ferroviaire .

Sur une terre cultivée et fertile

A proximité de la rivière "Gers"

Un environnement riche en biodiversité

Encore une artificialisation des sols

35 000 tonnes de déchets devraient y être " recyclés "

Ce projet sera sur une zone, de fait, inondable . Le PPRI l'autorise, tout le monde se veut rassurant. Le PPRI que nous dénonçons prend en compte les aléas faibles à fort, pas les aléas exceptionnels !

https://drive.google.com/file/d/16vlfdz6YqBoE_FOj_dirDmcHLQ1uZ6TP/view?usp=sharing

Cette vidéo montre la crue de 2014. Nous pouvons voir des promeneurs qui se sont filmés en remontant le chemin qui longe l'emplacement prévu pour le futur centre de tri.

Le futur centre de tri serait à gauche en remontant le chemin ...

A la station de Masseube, il était enregistré une hauteur d'eau de 3,71 m . (loin des 5,14 m du 8 juillet 1977, loin des 5,85 m du 3 juillet 1897)

Imaginez cette même vidéo avec plus de 2 m de hauteur d'eau supplémentaire !

Alors que les inondations touchent toutes les régions de France, alors que les populations locales et les élus disent " On n'avait jamais vu ça ! ", on continue à bétonner et à vouloir construire sur des zones inondables.

Tous les déchets partiront au fil de l'eau . Un bâtiment industriel à 31000 000 d'euros, 35 000 tonnes de déchets / an.

<https://www.lejournaldugers.fr/article/76614-lettre-ouverte-aux-futurs-deputes>

La pollution en aval sera indescriptible.

Tout le monde alerte, notre collectif "Protégeons Masseube", les "amis de la terre", "Bien vivre dans le Gers", "France Nature environnement" mais personne n'écoute . Les "élus" veulent ce centre de tri .

Que dire du risque incendie pour un centre de tri dans un village ?

Que dire de l'impact carbone alors que des camions du Couseran vont parcourir 140 km pour apporter les matières à trier.

Et les Massylvains ? Aucun échange avec le porteur de projet, aucune présentation du projet aux habitants !

Information mensongère de Trigone qui parlait de 7 à 8 camions/j., pas plus (la dépêche du 05/05/2019.)

Vous doutez ?

Regardez ce centre de tri à Clermont-Ferrand

https://www.francebleu.fr/emissions/france-bleu-passe-au-vert/france-bleu-passe-au-vert-ou-vont-les-dechets-de-la-poubelle-jaune-4340807?fbclid=IwAR3rAcpLrGL92C6bFUTE7hSfhBiZ46sgroYA737VDihBiewy9G1MxHdsI7o_aem_AR_PTdyGh8rcXRKsRAEcKUvO4sM8a4K-0eG-lqM_gHvYSDYNZ9-rX01uKIMJ-N4OTLM8DWvrNmJ2CLtDTpLk52O

Alors que dans nos estimations, nous parlions de 70 passages de camions par jour à Masseube pour 35 000 tonnes de déchets par an, voici que l'on nous présente le centre de tri de Clermont-Ferrand :

A Clermont-Ferrand, pour 40 000 tonnes de déchets, nous avons 150 camions pour apporter la matière (soit 300 passages) , auxquels il faut rajouter les camions qui arrivent et repartent pour transporter les 28% de refus de tri (84 passages supplémentaires) et les camions qui arrivent et repartent avec les matières triées...(encore des camions ...)

Le village de Masseube va mourrir, c'est aussi simple que cela.

Une fois encore, il ne s'agit pas de contester le bienfondé d'un centre pour trier nos déchets, mais cette nécessité, aussi impérieuse qu'elle puisse paraître, ne doit pas nous autoriser à faire ou à laisser faire n'importe quoi.

Nous pouvons rénover les centres existants !

Avec un financement prévisionnel de 31 MILLIONS D' EUROS largement aveugle à l'inflation sur les matériaux, lequel subit le désengagement de l'Etat et ne bénéficie que d'une maigre subvention totale équivalente à 9 % par la région Occitanie, l'ADEME et Citeo.

Les frais restants, 91%, soit plus de 28 millions d'euros, vont être à priori couverts par le biais d'un emprunt, dans un contexte d'augmentation des taux orchestrée par la Banque centrale européenne.

Samedi 4 mai, la ministre des Collectivités rurales et de la ruralité, Dominique Faure, était présente pour encadrer la signature de la moitié du prêt nécessaire, consenti à hauteur de 15 millions d'euros par la Banque des territoires, impliquant directement les autorités publiques d'Etat dans le projet.

Logiquement, cet emprunt sera mécaniquement répercuté sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) collectée par les intercommunalités utilisatrices, qui n'ont pas eu leur mot à dire et ce depuis le début du projet en 2016. In fine, le contribuable paiera pour cet échafaudage institutionnel local opaque.

Dans quelques jours, de nouvelles élections auront lieu. Avant de se rendre aux urnes, il nous paraît important que les électeurs connaissent votre position sur ce centre de tri inter-départemental .

Nous restons à votre disposition ainsi que les associations environnementales pour vous donner toutes les informations qui vous paraîtraient utiles.

<https://www.change.org/protegeonsmasseube>

Respectueusement

Collectif protègeons Masseube

Mail :

protegeonsmasseube@orange.fr